

Les tarifs 2017

Accueil hébergement permanent : 55.78 €

Dépendances : GIR. 1-2 : 20.86 €

GIR 3 – 4 : 13.95 €

GIR 5 – 6 : 5.62 €

Accueil hébergement temporaire : 67.77 €

Dépendance : GIR 3-4 : 13.95 €

Accueil de Jour pour maladie Alzheimer : 46.79 €



5 RUE ALFRED KASTLER

CS 10074

67382 LINGOLSHEIM CEDEX



03 88 28 86 00



03 88 28 86 92

ehpad.residenceduparc@wanadoo.fr

RESIDENCE DU PARC



ETABLISSEMENT HEBERGEANT DES PERSONNES

AGEES DEPENDANTES

5, rue Alfred Kastler 67380 LINGOLSHEIM
TEL 03 88 28 86 00 / FAX 03 88 28 86 92
ehpad.residenceduparc@wanadoo.fr

La Résidence du Parc est un établissement de santé public à caractère sanitaire et médico-social, un lieu de vie et de soins qui s'est donné pour mission d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne et de répondre le mieux possible à leurs besoins.

La Résidence du Parc a une capacité de 87 lits d'EHPAD dont 3 lits en hébergement temporaire et 15 places d'accueil de jour spécialisé pour les maladies Alzheimer.

DESCRIPTION GENERALE

Située à 13 Km de Strasbourg, l'établissement est facile d'accès : un arrêt de bus est à proximité et un parking permet de stationner facilement. Un parc intérieur jouxte un étang et un petit bois aménagé pour la promenade.

L'établissement a ouvert ses portes le 9 mai 1990.

La Résidence du Parc comprend 87 chambres individuelles d'environ 18 m² équipées d'un cabinet de toilette avec douche, WC et lavabo. Elles sont réparties sur deux niveaux, desservis par deux ascenseurs. L'ensemble est composé de 3 unités de vie :

- Les Boutons d'Or
- L'allée du Parc
- L'allée des Vergers

Les chambres

Elles sont meublées par l'établissement. Néanmoins les résidents sont encouragés à personnaliser leur chambre. Elles sont équipées d'un téléphone.

Chaque chambre dispose d'un petit balcon pour les chambres à l'étage, d'un espace carrelé pour le rez-de-jardin. Elles sont équipées d'une prise télévision et dispose d'une ligne téléphonique directe. Seuls les frais de communication sont facturés.

Les familles peuvent rendre visite à leur parent accompagné de leur animal domestique.



Les locaux communs



Une salle de restauration commune équipée d'une climatisation, offre aux résidents un lieu de rencontres convivial où sont organisées festivités et activités diverses. Des petits salons ont été aménagés à chaque niveau, lieux de détente et d'échanges.

Au rez-de-chaussée, se trouvent un salon de coiffure, un patio, une grande salle à manger, un salon et une salle d'activité.

Au premier étage des petits salons dans chaque aile du bâtiment, un lieu de spiritualité.



La vie au sein de notre Etablissement

Les prestations proposées :

- **Prestation hôtelière** : l'entretien des locaux communs et privés est réalisé par les agents du service hôtelier de l'établissement, sous la responsabilité de la Gouvernante.
- **La restauration** : les repas sont confectionnés en interne (par un prestataire extérieur), sous la responsabilité d'un chef de cuisine et servis en salle de restaurant ou en chambre selon l'état de santé du résident aux heures suivantes :
 - petit déjeuner : entre 7h 15 et 8h 45
 - déjeuner : premier service à 11h 30 deuxième service à 12 h
 - dîner : premier service à 17h 30 deuxième service à 18 h

Une collation est servie à 15 h

Les résidents ont la possibilité d'inviter à déjeuner ou à dîner leurs parents ou amis.

Les menus sont établis de manière équilibrée par la diététicienne et évalués lors des commissions des menus, en présence des résidents.

- **Blanchisserie** : les draps sont fournis et l'entretien du linge personnel des résidents est assuré par un prestataire extérieur.
- **Le coiffeur** : un professionnel intervient deux fois par semaine à un tarif préférentiel.
- **Une esthéticienne** qui intervient une fois par semaine sur rendez vous à un tarif préférentiel.
- **Les loisirs, les activités socio-culturelles** : Chaque résident est libre d'organiser sa journée. Différentes activités sont programmées et proposées régulièrement, tels que gymnastique douce, cuisine, chant ainsi que des animations ponctuelles.

- **La maintenance technique** : une aide technique est proposée aux résidents pour l'installation et le réglage de leurs équipements.

Les conditions de la pratique religieuse ou philosophique sont facilitées aux résidents.

Les soins

L'accompagnement du résident dans les gestes de la vie quotidienne et les soins sont assurés par une équipe de professionnels ayant pour objectif d'accompagner la personne accueillie dans son projet de vie et de soins.

L'équipe d'encadrement :

La Direction, le Cadre de Santé, la Gouvernante et le Médecin Coordonnateur de l'EHPAD.

L'équipe de soin :

- Les médecins libéraux du secteur,
- Les infirmières diplômées et les aides soignants (24h / 24 h)
- 1 psychologue
- Des masseurs-kinésithérapeutes libéraux, un orthophoniste interviennent sur prescription médicale,
- Un dentiste, un dermatologue, un psychiatre interviennent sur demande des médecins traitants,
- Deux pédicures libéraux intervenant une fois par mois

La surveillance médicale :

Un planning de soins est défini dans toutes les unités afin d'assurer un accompagnement optimal du résident tout au long de l'année. Une présence infirmière assure les soins et les urgences. En cas d'accident grave les résidents sont dirigés vers les divers hôpitaux de Strasbourg et ces alentours. Une aide soignante accompagnée d'une auxiliaire de vie sont présentes les nuits pour la continuité des soins et la surveillance des résidents.

La prise en charge de la douleur, des soins palliatifs et la prévention des escarres sont une priorité pour l'équipe soignante.

Les équipements sanitaires et médicaux :

L'établissement investit régulièrement dans du matériel sanitaire afin d'améliorer la qualité de prise en charge proposée à nos résidents (lève personnes, lits médicalisés, baignoires à hauteur variable, etc...)

La résidence du parc développe une politique diversité basée sur les principes suivants :

« Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leur sexe, de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou à une race. »

La Résidence a obtenu dans ce cadre en 2011 le label diversité :